



# Championnat de France 2015

## Adultes

### Informations et règlements du tournoi

#### 1. La société organisatrice

La société **HASBRO France SAS** au capital de 1 700 000 euros, dont le siège social est situé LE BOURGET DU LAC, Savoie Technolac, 73 370, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Chambéry sous le n° 746 220 623, organise du 27 février au 1<sup>er</sup> mars 2015 un tournoi de MONOPOLY intitulé « Championnat de France de Monopoly 2015 » et qui se déroulera au **Festival International des Jeux, Palais des Festivals et des Congrès, 06414 Cannes.**

#### 2. Comment participer ?

- Il faut être majeur et de nationalité française et résider en France Métropolitaine.
- Se rendre au **Festival International des Jeux de Cannes** pour une des 2 journées de qualification les 27 et 28 février 2015. L'inscription se fait sur place de 10h00 à 19h00 le 27 février et de 10h à 18h le 28 février à hauteur de 200 personnes par jour.
- A l'issue des 2 journées de qualification, les 64 joueurs ayant obtenu le plus d'argent à la fin du temps réglementaire seront qualifiés pour les quarts de finale qui se dérouleront le dimanche 1<sup>er</sup> mars 2015 en deux sessions de 32 joueurs : la première à 10h30 et la seconde à 12h00 sur le stand Hasbro du **Festival International des Jeux, au Palais des Festivals et des Congrès à Cannes.**

#### 3. Dotation

Le joueur qui remportera le Championnat de France de Monopoly 2015, sera qualifié au Championnat du Monde 2015 de MONOPOLY qui aura lieu en août 2015 à Macao (Chine). Son voyage d'une valeur approximative de 4 000,00 € sera pris en charge par Hasbro France (sur la base de 1 Aller/Retour en avion et 3 jours hébergement et repas).

#### 4. Déroulement du tournoi

=> Tournois de qualification des 27 et 28 février 2015:

- Inscription des participants de 10h à 19h sur le stand Hasbro du **Festival International des Jeux, au Palais des Festivals et des Congrès à Cannes.**
- Dès que 4 joueurs sont réunis autour d'une des 8 tables de sélection, une partie est lancée (soit 32 joueurs pourront jouer en simultané).
- La partie se déroule en temps limité de 60 minutes.
- Les scores sont calculés par les joueurs et vérifiés par les arbitres à l'issue des 60 minutes.



- A l'issue des 2 journées de sélection, les 64 joueurs les plus riches sont qualifiés pour les quarts de finale du 1<sup>er</sup> mars 2015. Les joueurs sont avertis par texto ou par mail à partir de 18h00 le 28 février 2015 avec une demande de confirmation de présence le 1<sup>er</sup> mars 2015.

⇒ Quarts de finale le 1<sup>er</sup> mars 2015 :

- 10h à 10h30 : confirmation de présence des premiers 32 joueurs qualifiés et présentation des règles. Tout joueur n'ayant pas confirmé sa participation à 10h15 sera automatiquement éliminé.
- 10h30 : lancement des parties par table de 4 joueurs (8 tables). Partie en temps limité de 60 minutes.
- 11h30 : annonce des 8 joueurs qualifiés pour la demi-finale (le plus riche de chaque table).
- 11h30 à 12h00 : confirmation de présence des derniers 32 joueurs qualifiés et présentation des règles. Tout joueur n'ayant pas confirmé sa participation à 11h45 sera automatiquement éliminé.
- 12h00 : lancement des parties par table de 4 joueurs (8 tables). Partie en temps limité de 60 minutes.
- 13h00 : annonce des 8 joueurs qualifiés pour la demi-finale (le plus riche de chaque table).

⇒ demi- finales le 1<sup>er</sup> mars 2015 :

- 14h00 : confirmation de présence des 16 joueurs qualifiés et rappel des règles.
- 14h15 : lancement des parties par table de 4 joueurs (4 tables). Partie en temps limité de 60 minutes.
- 15h15 : annonce des 4 joueurs qualifiés pour la finale (le plus riche de chaque table).

⇒ Finale le 1<sup>er</sup> mars 2015 :

- 16h00 : début de la finale en temps limité de 60 minutes.
- 17h00-17h15 : fin de la finale et remise des prix.  
Le joueur qui a le plus de richesses à la fin de la partie sera désigné Champion de France 2015 de Monopoly et se verra qualifié au championnat du monde à Macao.

## 5. Règlement du tournoi

- **Les règles du Monopoly Standard avec utilisation du dé de jeu rapide** seront appliquées. Elles sont disponibles sur le stand Hasbro du **Festival International des Jeux, au Palais des Festivals et des Congrès à Cannes.**
- Le tournoi se déroulera en élimination directe (Quart de finale, demi-finale et finale).
- A l'issue de la première partie de Monopoly, le joueur gagnant de chaque table sera qualifié pour la demi-finale. A l'issue de la deuxième partie de Monopoly, le joueur gagnant de chaque table disputera la finale.
- **Durée d'une partie** : 60 minutes
- **Début d'une partie** :



- A chaque table, un banquier sera déterminé au hasard parmi les joueurs. Chaque joueur lancera 2 dés, et le joueur ayant le plus grand résultat sera banquier pour cette partie. En cas d'égalité, les joueurs ex aequo relanceront les dés pour se départager.
  
- **Comment sera déterminée le joueur gagnant d'une partie :**
  - o Les arbitres annonceront la fin du temps réglementaire.
  
  - o Le joueur, dont le tour sera en cours lors de l'annonce, finira son déplacement et éventuelles transactions.
  
  - o Chaque joueur calculera sa richesse en prenant en compte :
    - La somme des billets de banque qu'il aura en main,
    - Ses terrains, services publics et gares au prix indiqué sur le plateau,
    - Ses propriétés hypothéquées estimées à la moitié de leur prix indiqué sur le plateau,
    - Ses maisons estimées au prix d'achat,
    - Ses hôtels estimés au prix d'achat, qui comprend la valeur des 3 maisons données en échange.
  
  - o Le joueur vainqueur sera celui le plus riche de la table. En cas d'égalité, les 2 joueurs ex aequo rejoueront un tour, à l'issue duquel le plus riche sera déclaré Champion de France.

## 6. Dépôt du règlement

Le présent règlement est déposé auprès de SCP CHARBIT RUTH ADJOUTE LAURENT, huissiers de justice associés, située au 63 rue Paradis – BP 233 MARSEILLE CEDEX 20, à laquelle est confié le contrôle du bon déroulement de sa mise en œuvre.

Celui-ci est disponible sur le site internet [www.hasbro.fr](http://www.hasbro.fr).

## 7. Responsabilité

La Société HASBRO FRANCE ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure, d'événements indépendants de sa volonté ou de nécessité justifiée, elle était amenée à écourter, prolonger, reporter, modifier ou annuler le Jeu ainsi que le Championnat du Monde à Macao à tout moment si les circonstances l'exigent.

Toute modification du jeu et du règlement fera l'objet du dépôt d'un avenant auprès de la SCP CHARBIT RUTH ADJOUTE LAURENT, huissiers de justice associés, dépositaire du présent règlement.

## 8. Informatique et Libertés

Conformément à la loi Informatique et Liberté n°78-17 du 06 janvier 1978, les informations demandées sont obligatoires et nécessaires à Hasbro France pour la prise en compte et la validation de votre participation. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition au traitement des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit par courrier envoyé à l'adresse : HASBRO France, Savoie Technolac-73370 LE BOURGET DU LAC ; en indiquant vos nom, prénom, et adresse.

